

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 31
(Hebdomadaire)

le 4 août 1976

“Le Canada est porteur d’un message d’espoir; il est un exemple pour le monde”..... 1

Le Canada remporte huit médailles en natation aux Jeux olympiques 2

Collaboration Canada — É.-U.: mise au point d’un système de navette spatiale 3

Le Canada collabore à la construction d’une raffinerie de zinc en Turquie . 4

Le Festival des Arts de Banff 4

Don d’un chalutier à El Salvador 4

Traité d’extradition avec la Suède.. 5

La construction routière à Terre-Neuve 5

Le brûleur tourbillonnaire économise l’énergie 5

Le torchon brûle 5

Nouvelles brèves 6

“Le Canada est porteur d’un message d’espoir; il est un exemple pour le monde”

Telles sont les paroles prononcées par la reine Elizabeth II avant son départ du Canada, le 25 juillet. La souveraine a terminé ce soir-là son voyage de deux semaines au Canada, dont une au Québec, où elle a notamment inauguré les Jeux olympiques de Montréal, et suivi de près la participation de la princesse Anne aux compétitions équestres de Bromont.

La reine a quitté Montréal à bord d’un appareil de l’Armée canadienne, en compagnie de ses fils, les princes Andrew et Edward. Le prince Charles est également rentré en Angleterre le même jour, mais à bord d’un avion de la compagnie *British Airways*. Quant au prince Philipp, en sa qualité de président de la Fédération équestre internationale, il a tenu à prolonger d’une autre semaine son séjour au Canada, ainsi que la princesse Anne et son mari, le lieutenant Mark Phillips.

Cette visite de la reine au Canada, qui y fut rejointe par les autres membres de sa famille a été une innovation dans les coutumes de la famille royale en ce sens qu’elle se trouvait, pour la première fois, réunie au complet à l’extérieur de la Grande-Bretagne.

Réception du gouvernement canadien

La reine a pris la parole une seule fois au Québec (à l’exception des quelques mots proclamant l’ouverture des Jeux o.) lors d’un banquet offert en son honneur par le gouvernement canadien, à l’hôtel Reine-Élisabeth de Montréal; quelque 200 personnes y assistaient. M. Trudeau, prenant la parole en premier, avait souligné la dualité culturelle de la ville de Montréal, y voyant une image éloquentte du “projet canadien”. La reine a répondu à M. Trudeau par un discours prononcé en français et dont voici quelques extraits.

“Monsieur le Premier ministre,

“Je suis profondément touchée par la cordialité de votre accueil et par les manifestations de fidélité du peuple et du gouvernement canadiens.

“Longtemps à l’avance, nous réjouissons d’assister à la XXI^e Olympiade. C’est maintenant un grand plaisir pour mon mari et moi d’avoir toute la famille ici, au Québec, pour voir les Jeux, et même y participer.

“J’ai aussi été très touchée, monsieur le Premier ministre, par l’émouvante

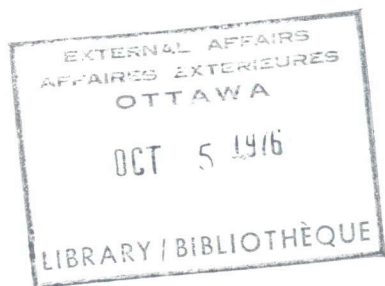
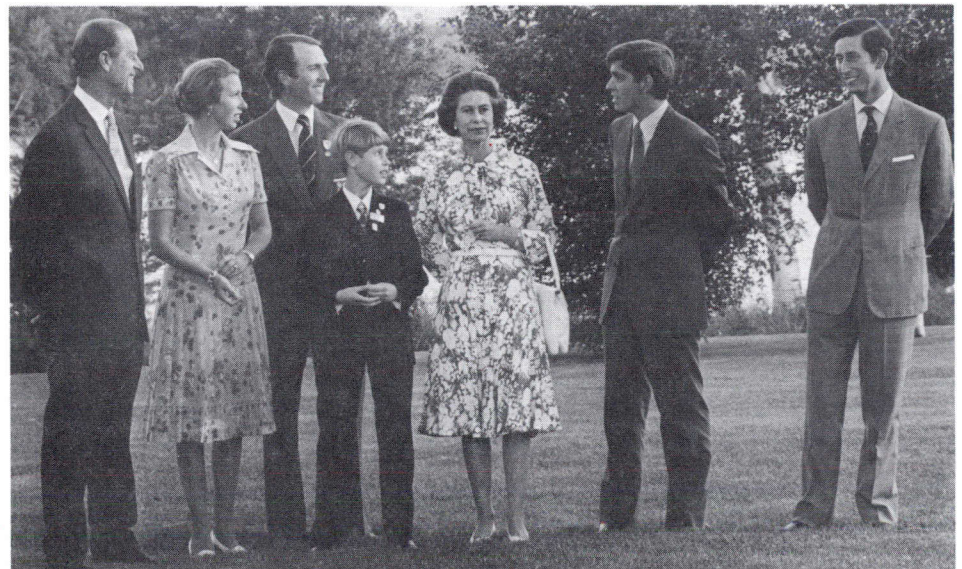


Photo Presse canadienne



A Bromont (Québec), la famille royale s’est trouvée réunie, pour la première fois à l’extérieur de la Grande-Bretagne, afin d’assister aux épreuves équestres auxquelles prenait part la princesse Anne. On voit, de gauche à droite, le prince Philipp, la princesse Anne et son époux le lieutenant Mark Phillips, le prince Edward, la reine Elizabeth, le prince Andrew et le prince Charles.

description que vous nous avez faite de Montréal, votre ville natale. J'ai vu Montréal pour la première fois en 1951 et, d'emblée, j'ai découvert son caractère cosmopolite et l'intense vitalité des véritables métropoles; cette vitalité, Maurice Richard et l'équipe des "Canadiens" de Montréal devaient nous en donner, au Forum, une éblouissante démonstration.

"...Ce dynamisme qui frappe l'oeil, Montréal le doit en grande partie à sa vie culturelle. Montréal est au coeur d'une province canadienne qui se veut, et se doit, d'être le centre de rayonnement de la langue et de la culture françaises en Amérique. Au pied du Mont-Royal se côtoient deux peuples d'une égale valeur et d'une égale fierté; ce voisinage, cette influence réciproque et incessante de deux cultures font de Montréal, comme du Canada, le théâtre d'une expérience sociale unique, à la fois ardue et exaltante, qui représente un véritable acte de foi.

"Montréal est essentiel à l'idéal canadien. La vie quotidienne de ses citoyens témoigne de l'engagement qu'ils ont pris: maintenir ici l'enracinement français et harmoniser des cultures différentes, sans pour autant compromettre les droits ou les aspirations des deux éléments fondateurs.

"Mais, pour que deux groupes puissent s'ouvrir l'un à l'autre en confiance, et s'enrichir mutuellement, il faut qu'existe, de part et d'autre, un patrimoine vivant de richesses culturelles à partager: c'est pourquoi il est essentiel que Canadiens francophones et Canadiens anglophones préservent la vitalité de leur langue et de leur culture.

"Bien sûr, les frictions dont vous avez parlé, monsieur le Premier ministre, sont inévitables. Mais pour ceux qui savent les mettre à profit, elles sont l'occasion d'adaptations enrichissantes dans la poursuite positive d'une compréhension mutuelle.

"La façon dont le Canada choisira de résoudre ses différends politiques et constitutionnels est naturellement entièrement de son ressort.

"Mais n'oubliez pas que sa recherche d'harmonie linguistique et culturelle sera un exemple déterminant pour les hommes de bonne volonté de par le monde.

"Dans un monde las de verser la rançon des querelles de race, de religion ou de langue, le Canada est por-

teur d'un message d'espoir; il doit donner à tous ceux qui se tourment vers lui un exemple concret d'union paisible entre deux communautés déterminées à vivre ensemble en s'épaulant et en se respectant.

"Voilà pourquoi, monsieur le Premier ministre, lorsque vous parlez de l'élan grandissant qui pousse Canadiens français et Canadiens anglais à mieux se connaître et à mieux se comprendre, vos propos sont un encouragement pour le Canada mais aussi pour le reste du monde.

"Mon arrière-grand-père, Édouard VII, fut l'un des artisans de la politique d'entente cordiale qui devait forger, en temps de guerre comme en temps de

paix, des liens durables entre la France et la Grande-Bretagne. Reine du Canada, je suis, près d'un siècle plus tard, le témoin privilégié d'une autre entente cordiale, celle qui est mise en oeuvre au Canada; celle qui, en encourageant la diversité, et en accordant à chacun le droit de s'épanouir à sa manière, constitue l'assise même de l'édifice canadien.

"Pour atteindre à cet idéal, il faut une grande générosité, un esprit ouvert et la détermination de vouloir comprendre et apprécier les autres. Ce sont ces qualités, monsieur le Premier ministre, dont ont fait largement preuve les Canadiens à travers leur histoire.

"Voilà la grandeur du Canada."

Le Canada remporte huit médailles en natation aux Jeux olympiques

A la fin des compétitions de natation aux Olympiques de Montréal, le 25 juillet, les nageurs canadiens avaient remporté huit médailles, — deux d'argent et six de bronze —, deux fois plus qu'à toute autre Olympiade. Les femmes ont gagné une médaille d'argent et six de bronze tandis que les hommes en ont remporté une d'argent.

La première médaille d'argent du Canada est allée à l'équipe masculine du 400 mètres quatre nages, le 22 juillet. Stephen Pickell, de Vancouver, Graham Smith, d'Edmonton, Gary MacDonald, de Mission (Colombie-Britannique) et Clay Evans, de Huntington Beach (Californie) n'ont été devancés que de trois secondes par

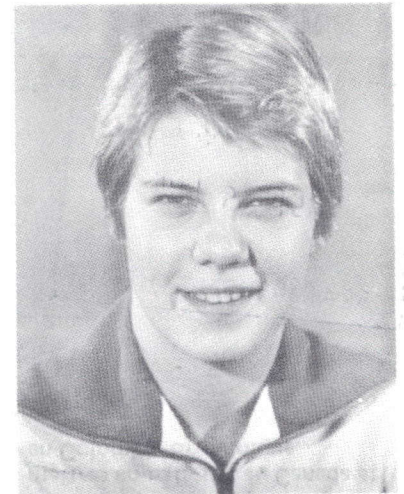
l'équipe américaine, qui a établi un nouveau record du monde en 3'42''22. L'équipe de l'Allemagne de l'Ouest s'est classée troisième. Avec un temps de 3'45''94, les nageurs canadiens ont battu d'une seconde et demie l'ancien record mondial.

Cheryl Gibson et Becky Smith, toutes deux d'Edmonton, ont remporté, le 24 juillet, la deuxième médaille d'argent du Canada et une médaille de bronze dans le 400 mètres quatre nages féminin individuel. C'était la première fois que le Canada gagnait deux médailles dans une même épreuve olympique. La médaille d'or est allée à Ulrike Tauber, de l'Allemagne de l'Ouest.

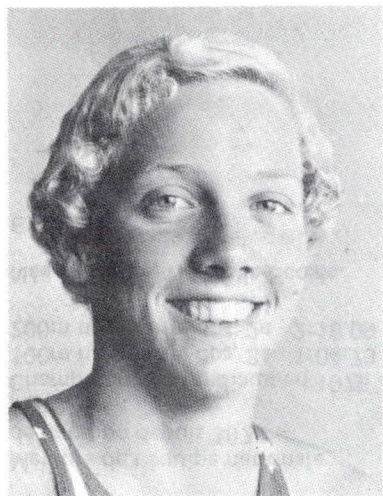
Dans le relais 400 mètres style libre,



Nancy Garapick d'Halifax (Nouvelle-Écosse) et Becky Smith d'Edmonton (Alberta) ont gagné chacune deux mé-



dailles de bronze dans les épreuves de natation des Jeux olympiques de Montréal.



Cheryl Gibson d'Edmonton (Alberta), remporta la médaille d'argent dans les épreuves du 400 mètres 4 nages.

Gale Amundrud, de Vancouver, Barbara Clark, de Stettler (Alberta), Anne Jardin, de Pointe-Claire (Québec) et Becky Smith, d'Edmonton, ont décroché la médaille de bronze, tandis que les deux premières médailles sont allées aux États-Unis et à l'Allemagne de l'Est.

Pour sa part, Nancy Garapick,



Photo Presse canadienne

Gary MacDonald regarde attentivement la médaille d'argent qu'il remporta avec ses coéquipiers (de gauche à droite): Stephen Pickell, Graham Smith et Clay

d'Halifax (Nouvelle-Écosse), âgée de quatorze ans, a remporté sa deuxième médaille de bronze dans le 200 mètres dos, derrière les Allemandes de l'Est Ulrike Richter et Birgit Treiber. Au cours de la semaine, Nancy s'était classée troisième derrière ces deux Allemandes, dans le 100 mètres dos.

Evans, classant le Canada en seconde place dans les épreuves de natation du 400 mètres quatre nages des Jeux olympiques.

Rappelons enfin que, plus tôt au cours de la semaine (voir *Hebdo Canada* du 28 juillet), la médaille de bronze du relais féminin 400 mètres quatre nages est allée à l'équipe canadienne et que Shannon Smith, de Vancouver, a remporté une médaille de bronze dans le 400 mètres style libre.

Collaboration Canada – É.-U.: mise au point d'un système de navette spatiale

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé qu'un échange de notes diplomatiques a eu lieu le 23 juin entre le Canada et les États-Unis afin de confirmer l'accord, entre le Centre national de recherches du Canada (CNRC) et la NASA, qui prévoit la participation du CNRC à la mise au point d'un véhicule spatial (technique avancée).

En vertu de cet accord, le CNRC, grâce à des ententes contractuelles avec l'industrie canadienne, doit concevoir, mettre au point et construire la première unité de vol du télémanipulateur de la navette spatiale (TNS). Celui-ci consiste en un bras articulé de 50 pieds, fixé à l'étage orbital de l'astronef *Orbiter*, composante orbitale de la navette spatiale. Le TNS servira à extraire les satellites scientifiques et autres véhicules spatiaux de la soute de l'étage orbital et à les placer sur orbite. Il servira aussi à ramener sur terre les charges utiles récupérables.

Depuis novembre 1975, la société

SPAR Aerospace Products Ltd. travaille à la conception préliminaire du projet en tant que premier entrepreneur, en collaboration avec la RCA Ltd., la CAE Electronics Ltd., et la Dilworth, Secord, Meagher and Associates Ltd. La SPAR et les sous-traitants doivent également concevoir et mettre au point un simulateur terrestre destiné à reproduire les conditions dans lesquelles le TNS devra fonctionner dans l'espace.

L'accord est analogue à l'entente passée entre la NASA et l'Agence spatiale européenne (ESA), aux termes de laquelle l'ESA est chargée de concevoir, de mettre au point et de construire le *Spacelab*, laboratoire spatial habité, placé de façon permanente à l'intérieur de l'astronef *Orbiter* au cours de la mission *Spacelab*.

Le Canada et l'Europe assurent le financement des travaux de recherches et de développement qui leur incombent en vertu du programme. L'accord NASA-CNRC assure au Canada l'accès tant à la navette spatiale, pour le lancement d'astronefs et les missions de service, qu'au *Spacelab*, pour les expériences et les applications; entre-

temps, il prévoit aussi l'accès à des rampes de lancement ordinaires. Le Canada a besoin d'une ouverture sur l'espace non seulement pour assurer la viabilité des programmes de recherche dans le domaine de la science spatiale, mais encore pour exploiter le potentiel sans cesse croissant des communications par satellites et des systèmes de détection. De plus, le programme TNS améliorera la capacité de l'industrie canadienne en matière de conception et de construction de véhicules spatiaux (technique avancée) et à l'avenir, fournira au Canada une assise technologique lui permettant de jouer un rôle sur le marché mondial des télémanipulateurs utilisables dans divers milieux.

■ Au cours des cinq premiers mois de 1976, le total des ventes des véhicules automobiles neufs a été de 540 586 unités (522 846 en 1975) représentant une valeur de 3 217,6 millions \$, soit une augmentation de 16,3% de la valeur des ventes enregistrées pour la même période l'an dernier.

Le Canada collabore à la construction d'une raffinerie de zinc en Turquie

La Société canadienne d'expansion des exportations (S.C.E.E.) et la firme montréalaise Surveyer, Nenniger et Chenevert (S.N.C.) ont collaboré à la mise sur pied de l'une des installations industrielles turques les plus importantes; il s'agit de l'usine de Kayseri, inaugurée le 12 juin en présence du premier ministre turc Suleyman Demirel, de l'ambassadeur du Canada en Turquie, Kenneth B. Williamson et de personnalités turques et canadiennes.

Cinkur, compagnie qui a joué un rôle prépondérant dans la création de cette entreprise, a bénéficié d'un prêt de 29 millions de dollars, remboursable en dix ans, et de la collaboration de la S.N.C. sur le plan des techniques et de la gestion. On prévoit que la production annuelle de la raffinerie sera, ap-



proximativement, de 4 000 tonnes métriques de minerai de zinc, 22 000 tonnes de lingots de zinc, 18 000 tonnes de produits semi-finis, 6 000 tonnes de plomb et, en ce qui concerne les sous-produits, de 125 tonnes de cad-

mium et 4500 kg d'argent. M. Williamson (photo ci-dessus) félicite ceux qui ont collaboré à la création de cette gigantesque entreprise, exprimant le vœu qu'elle contribue à la prospérité future de la Turquie.

Le Festival des Arts de Banff

La culture canadienne s'épanouit dans un décor majestueux au Festival des Arts de Banff.

Les montagnes Rocheuses constituent en effet un décor magnifique pour le Festival musical et dramatique qui se déroule jusqu'au 21 août dans ce grandiose centre de villégiature de l'Alberta.

Cette année, il met en vedette le grand compositeur et chef d'orchestre américain, Aaron Copland qui sera l'hôte à la Soirée de musique américaine contemporaine, le 19 août. En outre, le 8 août il dirigera, avec Henri Temiankn, la *Canadian Chamber Orchestra* dans un concert de ses oeuvres.

Rodéo est l'un des cinq ballets que présentera le Festival; sa partition a également été écrite par Aaron Copland. C'est l'histoire d'une vachère à l'allure garçonnière qui devient l'héroïne de la fête.

À l'intention des fervents de l'opéra, le Festival de 1976 présente *La Cenerentola* de Gioacchino Rossini. Il s'agit d'une somptueuse version du conte de fée *Cendrillon*.

Pour un divertissement musical léger, les organisateurs du Festival ont prévu quatre représentations de *Kiss Me Kate* (du 12 au 15 août). Cette comédie musicale de Cole Porter transporte

l'auditoire dans les coulisses d'un théâtre et les fait assister aux préparatifs de la production de "La mégère apprivoisée", dont l'intrigue gravite autour des difficultés sentimentales et financières de la troupe.

Il y a également présentation d'une oeuvre dramatique: *The Scarecrow*, version romanesque de la légende de Frankenstein. Il s'agit d'un conte de sorcellerie où le démon anime un épouvantail, et ce, pendant la chasse aux sorcières de Salem, au Massachusetts.

Plusieurs autres artistes ou groupes bien connus sont aussi les invités du Festival: le violoncelliste Janos Straker, le Canadien Brass, Phil Nimmons, Paul Horn et Clark Terry ainsi que la *Canadian Chamber Orchestra*.

En outre, les étudiants et professeurs de la section musique de la *School of Fine Arts* de Banff donneront un certain nombre de représentations gratuites au Centre Banff et à certains autres endroits de la ville.

Le Festival des Arts de Banff, qui au début durait une semaine, se poursuit maintenant pendant 18 jours et comprend 50 représentations dont la moitié sont gratuites. Il permet aux jeunes artistes qui fréquentent la *School of Fine Arts*, de Banff, de manifester leurs talents sur la scène.

Don d'un chalutier à El Salvador

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a fait construire un chalutier-école multifonctionnel pour la République d'El Salvador. Ce chalutier de 65 pieds a été livré à l'ACDI le 18 juin, après une série d'essais en mer, et est entré dans le port de La Union (El Salvador) à la fin juin. Sa construction s'insère dans le cadre d'un projet quinquennal de 3,8 millions \$ mis sur pied par l'ACDI en collaboration avec El Salvador, en 1973.

Son équipage, composé de cinq Canadiens (quatre de Vancouver et un de Québec), est chargé de former une équipe autochtone de relève; il séjournera donc une année entière à El Salvador.

Le Canada fournit également, pour une durée de quatre ans, un coordonnateur canadien et cinq instructeurs respectivement spécialisés en sciences maritimes, techniques alimentaires, mécanique, construction navale et sciences halieutiques. Le Canada a également envoyé un instructeur spécialisé (pour deux ans) en biologie marine et a procuré l'équipement de base pour les ateliers d'apprentissage. Chaque membre de l'équipe canadienne transmettra éventuellement ses fonctions d'enseignement à un homologue autochtone.

Traité d'extradition avec la Suède

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, et M. Jan Romare, chargé d'Affaires *ad interim* de l'ambassade de Suède au Canada, ont échangé, le 25 juin, les Instruments de ratification du Traité d'extradition entre le Canada et la Suède signé à Stockholm le 25 février 1976.

Le Traité met à jour la liste des délits passibles d'extradition, parmi lesquels nous retrouvons les détournements d'aéronefs et les délits relatifs aux drogues; il est similaire aux autres traités d'extradition récemment conclus par le Canada, en vertu de la politique canadienne de mise à jour des traités existants, et ce, en conformité avec la prévention du crime telle qu'elle se pratique aujourd'hui.

La construction routière à Terre-Neuve

Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), M. Marcel Lessard, et le ministre des Affaires intergouvernementales de Terre-Neuve, M. John C. Crosbie, ont annoncé la signature d'une entente de deux ans sur la construction routière à Terre-Neuve. L'entente prévoit des déboursés de 38 millions \$, la contribution du MEER s'établissant à un peu plus de 34 millions \$.

Un contrat portant sur 743 840 \$ a été conclu avec la *McNamara Corporation of Newfoundland Ltd.* pour le revêtement d'un tronçon de 18 milles sur la route de la baie d'Espoir. Pour sa part, la compagnie *Lundrigans Limited* s'est vu confier (contrat portant sur 522 400 \$) le revêtement de 13 milles de route entre La Scie et Baie-Verte. La réalisation de ces deux projets sera l'aboutissement des ententes conclues précédemment entre le MEER et Terre-Neuve.

Des contrats ont été également passés avec: la *McNamara Corporation of Newfoundland Ltd* (1 067 172 \$) pour la réfection d'un tronçon de 7,3 milles, allant de Lockyers Bay en direction de Wesleyville; la compagnie *Len Singleton Ltd.* (898 331 \$) pour le revêtement d'un autre tronçon de 8,7 milles de la même route; la *Nova Construction Ltd.* (626 658 \$), pour l'amélioration d'un tronçon de 9,5 milles

sur la route allant de Gander Bay à Wesleyville; et la compagnie *Western Construction Ltd* (877 670 \$) pour la réfection de la même route sur une longueur de 8,4 milles.

L'entreprise *Len Singleton Limited* construira (contrat portant sur une somme estimée à 1 443 126 \$) à partir du ruisseau Southwest, un tronçon de 10 milles de la nouvelle route devant relier la Transcanadienne à Burgeo.

Aux termes de l'entente, divers autres contrats seront conclus prochainement, certains portant sur les travaux de construction importants qui doivent être exécutés au cours de l'année sur la route de la Grande péninsule du nord.

Le brûleur tourbillonnaire économise l'énergie

Une économie de 10% sur le coût du combustible des calorifères, s'appliquant à environ 60% des habitations canadiennes, devrait être réalisée par un nouveau type de tuyère conçu pour les brûleurs et développé par le Laboratoire canadien de recherche sur la combustion (ministère de l'Énergie, mines et ressources).

Les brûleurs de mazout utilisés habituellement pour chauffer les habitations sont basés sur un mélange de l'air et du combustible traditionnel, au cours duquel l'évaporation et la combustion du mazout ont lieu simultanément.

Le nouveau brûleur (à gauche) donne une flamme plus propre (sans suie) que le brûleur traditionnel (flamme de droite). Son rendement est bien meilleur également (10%): il communique au mélange combustible-air un mouvement spiralé améliorant la diffusion des par-



ticules de combustible dans l'air, de sorte que les gouttelettes sont plus ou moins complètement évaporées au moment de la combustion. Les calorifères utilisés actuellement peuvent être modifiés pour que les habitations bénéficient de cette amélioration.

Une demande de brevet a été déposée pour ce nouveau brûleur auprès de la Société canadienne des brevets et d'exploitation limitée (SCBE), filiale du Conseil national de recherches.

(Extrait de *Science Dimension*, février 1976).

Le torchon brûle!

Le torchon brûle! Telle pourrait être la conclusion du débat organisé récemment par Information-femme sur le campus de l'Université de Sherbrooke (Québec).

A cette occasion, une vingtaine de personnes, dont une majorité de femmes, se sont retrouvées autour de Marie-Germaine Guiomard, professeur, et Monique Gagnon Tremblay, notaire, pour évoquer la situation faite aux femmes dans la société québécoise, tant au point de vue économique que juridique.

Le travail des femmes au foyer est nié, aucun pays au monde ne l'inclut dans son produit national brut, il ne suppose pas de salaire, pas de vacances, pas d'assurance-maladie, pas de régime des rentes. Et à qui profite-t-il? Ce travail ménager profite à celles qui le font, nous disent quelques irréfléchis, mais en allant plus loin dans l'analyse, on s'aperçoit vite que c'est toute la société qui en bénéficie: le travail des femmes à la maison, permet aux hommes de constituer une force de production relativement stable puisqu'ils sont déchargés de leur propre entretien; en outre, les femmes mettent au monde des enfants qui entreront sur le marché du travail et constitueront à leur tour la force de production.

L'attention des participantes s'est portée sur des solutions à la mode: salaire à la ménagère ou au conjoint au foyer, mais la vigilance doit rester grande, car des solutions qui perpétueraient la division des rôles entre hommes et femmes et qui, en fait, renforceraient les antagonismes, ne régleraient pas la question.

Quant à l'évolution touchant le droit des femmes, elle progresse lentement. La réforme du code civil qui est en

cours donne plus d'espoir, mais là encore, il convient de rester vigilantes, car les propositions sont incomplètes.

Tout le débat a reposé sur une nouvelle répartition des rôles à l'intérieur d'un couple et c'est là la vraie question. Nous vivons dans un système culturel où la femme doit rester au foyer ou, si elle en sort, continuer à assumer toutes les tâches domestiques et ainsi faire une double journée. D'autres sociétés ont fait des expériences inverses: c'est la femme qui va à la chasse, nourrit la famille, pendant que l'homme reste à la maison pour s'occuper des enfants et prendre soin du ménage. Il faut donc travailler, à briser ce conditionnement qui a attribué des rôles en fonction du sexe, et permettre ainsi aux individus de se réaliser en fonction de leurs propres aspirations et non en fonction de celles de la société dans laquelle ils évoluent.

Ce n'est qu'un début, "continuons le combat" se sont dit les femmes.

(Extrait de *Liaison*, bulletin d'information de l'Université de Sherbrooke.)

Subventions aux chercheurs canadiens

Le Conseil des Arts du Canada annonce l'attribution de subventions totalisant 811 075 \$ à six groupes de chercheurs d'universités canadiennes dans le cadre de ses programmes d'aide à la recherche collective et aux grands travaux d'édition. Réparties sur une période de cinq ans, ces subventions ont pour objet d'encourager les programmes de recherche de longue durée dans les humanités et les sciences sociales. Au total, 27 équipes de chercheurs avaient présenté des demandes.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

Nouvelles brèves

■ Afin de commémorer dans la nomenclature géographique québécoise la tenue des Jeux olympiques de Montréal, la Commission de géographie a décidé de donner le nom de Francis Amyot à un mont du comté de Chicoutimi (Québec), en l'honneur de l'athlète canadien qui s'est vu décerner une médaille d'or aux Jeux olympiques de Berlin en 1936, après avoir remporté l'épreuve du 1 000 mètres en canoë solo; Francis Amyot fut élu au Temple de la Renommée en 1955.

■ Une nouvelle association d'éditeurs a vu le jour à Montréal: la Société des éditeurs de publications internationales d'Amérique. M. Alain Stanké, fondateur et Pdg des Éditions internationales Alain Stanké en est le président.

■ Un groupe de 27 ingénieurs et hommes d'affaires iraniens ont visité Québec et d'autres villes du Canada, pour y étudier l'industrie des pâtes et papiers.

■ Cinq films du réalisateur québécois Gilles Carle ont été présentés à Mexico, sous les auspices de la Cinémathèque mexicaine, du Conservatoire d'art dramatique de Montréal et de l'ambassade du Canada à Mexico.

■ Dès l'automne de 1976, l'Université de Montréal aura un centre d'études asiatiques, qui sera principalement composé du Groupe d'études et de recherches sur l'Asie du sud-est. Une partie des fonds nécessaires vient d'organismes québécois, canadiens et japonais.

■ Deux membres éminents de l'Académie des sciences de l'Union soviétique, MM. Saltykov et Molotchkov, ont fait une visite de plusieurs jours à l'Université Laval. L'un s'intéressait à l'économétrie, l'autre, à la politique.

■ Le docteur Monique Camerlin, de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, a été invitée par le gouvernement de la Chine populaire à faire un séjour de quatre mois dans ce pays pour y étudier l'acupuncture et la médecine traditionnelle chinoise.

■ Le docteur Jacques Genest, directeur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, a reçu le *Modern Medicine Distinguished Achievement Award*, décerné par le Conseil américain de la recherche sur la haute pression sanguine.

■ Jean Vanier, fils d'un ancien gouverneur général du Canada (dont les parents étaient québécois), est maintenant connu dans le monde entier par l'oeuvre qu'il a fondée à Trosly (France): *L'Arche*, maison pour les handicapés mentaux. Il existe maintenant une *Fédération internationale de L'Arche*, comprenant une trentaine de communautés et quatre-vingts foyers.

■ Pour le troisième mois consécutif, le taux national de chômage a baissé au Canada; de 7.1% qu'il était en mai, il s'est établi à 7% en juin. On a enregistré une baisse de 6 000 personnes chez les sans-emploi ce qui porte leur nombre à 702 000.

■ Taïwan a dû retirer sa participation aux Jeux olympiques de Montréal après avoir refusé de se soumettre aux exigences du Canada (appuyé par le C.I.O.) demandant que les athlètes se présentent en tant que "Taïwanais" et non par comme représentants de la République de Chine.

■ Le 19 juillet, également, plus de 30 pays africains se sont retirés des Jeux olympiques contestant par ce geste la participation de la Nouvelle-Zélande (et par conséquent, l'*Apartheid*) parce que ce pays envoie des équipes de rugby en Afrique du Sud. Ce dernier sport n'étant pas une discipline olympique, le Comité des Jeux ne pouvait donc exclure la Nouvelle-Zélande des Jeux pour cette seule raison, ce qui a amené le départ des pays africains et de quelques pays arabes et antillais.

■ On a regroupé Les Fonderies de Sorel Limitée et Fonderie Magog Limitée pour permettre à une société privée, entièrement canadienne, d'offrir à sa clientèle une gamme complète d'alliages ferreux pour les produits de pièces coulées. La nouvelle entreprise est à compléter dans ces fonderies des programmes de modernisation et d'expansion de l'ordre de 11 millions de dollars.

■ Pendant plus de 14 heures par jour, à partir du 16 septembre, des émissions de télévision française seront diffusées à Vancouver.

■ Le ministère des Affaires culturelles du Québec a annoncé son intention de classer monument historique le *Monument National*, situé rue Saint-Denis à Montréal. Construit à la fin du XIX^e siècle, cet édifice qui abrite aujourd'hui l'École Nationale de Théâtre fut l'un des hauts lieux de rassemblement politique et artistique de Montréal au début du XX^e siècle.